

**AR Prefecture**

063-256301375-20241218-DCS20241204-DE  
Reçu le 13/01/2025  
Publié le 13/01/2025

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement  
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin  
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20241204

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 décembre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Sainte-Christine, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

**Date de convocation** : 02/12/2024.

**Nombre de membres** : en exercice : 115

Présents : 59

Votants : 68 (dont 2 doubles voix et 7 pouvoirs)

**Objet : Approbation du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 30 octobre 2024 à Saint-Pierre-le-Chastel**

Le Président présente aux membres du comité syndical le compte rendu de l'assemblée générale du 30 octobre 2024 qui s'est déroulée à Saint-Pierre-le-Chastel, qui leur a été adressé et demande s'ils ont des remarques à formuler sur celui-ci.

Aucune remarque n'est à formuler.

Où cet exposé, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** : le compte rendu ci-après de l'assemblée générale du 30 octobre 2024 à Saint-Pierre-le-Chastel.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme  
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL



<b>COMMUNES</b>	<b>DELEGUES PRESENTS</b>
Ayat-sur-Sioule	Michel CHASSAGNOL
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Buxières-sous-Montaigut	Philippe WROBEL
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Châteauneuf-les-Bains	Amélie PEREZ
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Durmignat	Nathalie NIAUX
Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
Fernoël	Pascal GAULON
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
La Cellette	Sophie COMBEMOREL
La Goutelle	Ida GIRAUD
Landogne	Claude COLLANGE
Lapeyrouse	Sabine MICHEL
Lastic	Francis BOUYOUX
Le Quartier	Annelise DURON
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Bernard LESCURE
Moureuille	Hélène VERNADAT
Neuf-Eglise	Karine BOURNAT-GONZALEZ
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Pouzol	Catherine BISCARAT
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Saint-Avit	Nelly CHEFDEVILLE
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-de-Pionsat	Denis ASTRUC
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Hilaire les Monges	Patrick ROCHETTE
Saint-Myon	Jean-Pierre MUSELIER
Saint-Rémy-de-Blot	Michel AUBIGNAT
Saint-Sulpice	Christian ERAGNE
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Savennes	Audrey MANUBY
Servant	Gilles CHAMPOMIER
Teilhet	Bernard DUVERGER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Jean-Louis RICHIN
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA

Youx	Olivier GLOWACKI
<b>COMMUNAUTES DE COMMUNES</b>	
<b>DELEGUES PRESENTS</b>	
AR Prefecture 063-256301375-20241218-DCS20241204-DE Reçu le 13/01/2025 Publié le 13/01/2025	Chavanon Combrailles et Volcans Combrailles Sioule et Morge Pays de Saint-Eloy
	Janette VIALETTE-GIRAUD Frédéric SABY Julien PERRIN Laurent DUMAS Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL

<b>CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS</b>	
Canton de Saint-Eloy-les-Mines Canton de Saint-Ours Canton de Saint-Ours	Jocelyne LELONG Audrey MANUBY Cédric ROUGHEOL

### Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets (excusé)	Biollet (excusés)
Bourg-Lastic (excusés)	Briffons (excusés- <b>POUVOIR</b> )
Bromont-Lamothe (excusés)	Bussièrès-près-Pionsat (excusée)
Charensat (excusées)	Château-sur-Cher (excusé)
Cisternes-la-Forêt (excusé)	Combrailles (excusé)
Combronde (excusés)	Davayat (excusé)
Giat (excusé)	Jozerand (excusé)
La Celle d'Auvergne (excusé)	La Crouzille
Loubeyrat (excusés)	Manzat
Menat (excusées - <b>POUVOIR</b> )	Messeix
Miremont (excusé)	Montaigut-en-Combraille (excusé)
Montcel (excusée)	Montel-de-Gelat (excusé)
Montfermy	Pionsat (excusé)
Pontaumur (excusé - <b>POUVOIR</b> )	Queuille (excusé)
Saint-Angel	Saint-Eloy les Mines (excusés)
Saint-Etienne-des-Champs (excusée)	Saint-Georges-de-Mons (excusée)
Saint-Germain-près-Herment	Saint-Jacques-d'Ambur (excusée)
Saint-Julien-la-Geneste (excusé)	Saint-Maigner (excusée)
Saint-Maurice-près-Pionsat (excusé)	Saint-Pardoux (excusé)
Saint-Pierre-le-Chastel (excusé)	Saint-Priest-des-Champs
Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)	Sauvagnat (excusé)
Teilhède (excusé)	Tralaigues (excusée)
Virlet (excusée)	Vitrac (excusé)
Yssac-la-Tourette (excusés - <b>POUVOIR</b> )	

### Communautés de communes :

Madame Yannick BONY, excusée - **POUVOIR**  
 Monsieur Sébastien GUILLOT, excusé-**POUVOIR**  
 Monsieur Gérard VENAULT, excusé

### Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)  
 Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Eloy les Mines (excusé)  
 Madame Clémentine RAINEAU, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Georges-de-Mons (excusée)  
 Monsieur Grégory BONNET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Georges-de-Mons (excusé - **POUVOIR**)

**Procès-verbal de l'assemblée générale  
du mercredi 30 octobre 2024 à 18h00 à ST-PIERRE LE CHASTEL**

**AR Prefecture**

Mme Janette GIRAUD-VIALETTE, Maire, accueille l'assemblée et présente sa commune.  
Le Président Boris SOUHALZ remercie les délégués présents.  
M. Anthony LEROY est désigné secrétaire de séance.  
Recu le 13/01/2025  
Publié le 13/01/2025

Une minute de silence est observée suite au décès de M. Georges CHOMETON, ancien président du conseil général du Puy-de-Dôme de 1992 à 1998 et membre du SMADC pendant ces années.

Le quorum est atteint : 59 délégués sont présents pour cette réunion. Diverses délégations ont été données et sont consignées dans la liste annexée au présent compte-rendu.

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26/06/2024 à CHAMPS
- Informations sur les délibérations du bureau et décisions du président depuis le dernier comité syndical
- Marchés publics
- Point sur les projets et actions en matière de développement touristique
- Convention entre le SMADC et le SIRB
- Avenant à la convention d'entente LEADER Puy-de-Dôme
- Gestion des Ressources Humaines
- Budgets prévisionnels 2025 du SSIAD, de l'ESA et de la PFAR
- Point d'informations diverses
- Questions diverses

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26/06/2024 A CHAMPS**

**DECISION** : aucun délégué n'ayant d'observations à formuler sur ce compte-rendu, il est mis au vote par le Président et approuvé à l'unanimité, moins 1 abstention.

**INFORMATIONS SUR LES DELIBERATIONS DU BUREAU ET DECISIONS DU PRESIDENT**

**DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL :**

11-sept.-24	Marché Prestation Communication : Choix du Prestataire	DBS20240901
11-sept.-24	Convention de partenariat avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme pour 2023-2028	DBS20240902
11-sept.-24	Actualisation du plan d'actions du Plan Alimentaire Territorial des Combrailles (PAT)	DBS20240903
11-sept.-24	Alambic au Montel de Gelat – Souscription	DBS20240904
11-sept.-24	Restauration de la FASTO à Saint-Eloy-les-Mines – Souscription	DBS20240905
16-oct.-24	Convention entre le SMADC et le SIRB	DBS20241001
16-oct.-24	Lancement des Consultations Marchés Informatiques Odysée et Magnus	DBS20241002
16-oct.-24	Modification n°1 du PLU de Saint-Eloy-les-Mines	DBS20241003
16-oct.-24	Modification simplifiée n°4 du PLU de Saint-Eloy-les-Mines	DBS20241004
16-oct.-24	Subvention au COMA pour le Concours Charolais 2024	DBS20241005

**DECISIONS DU PRESIDENT :**

24-juil.-24	Décision du Président 2024/10 : Demande de Subvention 2024-2027 - Soutien à la Structuration des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) de niveau 2	DP20240010
24-juil.-24	Décision du Président 2024/11 : Demande de Financement à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour la Poursuite du Programme Avenir Montagne Ingénierie	DP20240011
19-sept.-24	Décision du Président 2024/12 : Demande de Subvention 2024-2027 - Soutien à la Structuration des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) de niveau 2	DP20240012
23-sept.-24	Décision du Président 2024/13 : Lancement de la Consultation pour le Choix de la Maîtrise d'Œuvre pour l'Extension de la Maison des Combrailles	DP20240013

## MARCHES PUBLICS

### **1 – INFORMATION DE LA DECISION PRISE PAR LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) POUR LE MARCHÉ DE REVISION DU SCOT :**

Le Président informe les membres du comité du résultat de la CAO qui a établi les notes et donc le classement des offres et ainsi a proposé de retenir l'offre du groupement Urbicand.

La grille d'analyse des 3 offres figurait en annexe séparée du dossier d'assemblée, ainsi que le rapport d'analyse des offres établies par la CAO et le procès-verbal de la CAO du 24 juillet 2024.

Le comité syndical prend acte de la décision de la CAO.

### **2 – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LE PROJET D'EXTENSION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA MAISON DES COMBRAILLES :**

Le président informe l'assemblée que le bureau syndical lors de sa séance du 16 octobre 2024 a examiné les trois offres et a proposé aux membres du comité syndical le tableau d'analyse des offres dans le dossier d'assemblée ainsi que le classement des offres qui en découle.

**DECISION :** le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le classement établi par le bureau syndical, décide de confier la maîtrise d'œuvre pour le projet d'extension et de réaménagement de la Maison des Combrailles au groupement ESTIER LECHUGA composé de : SCP ESTIER LECHUGA (mandataire) 63122 CEYRAT, SECOB (BE Structures béton) 63000 Clermont-Ferrand, ARCABOIS (BE ingénierie bois) 86140 Lençloître, FLUIDOME (BE fluide, génie climatique et électrique) 63800 Pérignat sur Allier, BEC PUEYO (Economiste) 63000 Clermont-Ferrand

### **3 – CONSULTATIONS POUR LES MARCHÉS INFORMATIQUES ODYSSEE ET MAGNUS**

Le Président rappelle aux membres du comité syndical qu'au vu du caractère spécifique de l'objet du marché et que l'opérateur économique susceptible de répondre doit détenir les droits d'exclusivité de ces logiciels, ces consultations ont été lancées sous la forme de marchés sans publicité, ni mise en concurrence préalables.

**DECISION :** le comité syndical donne délégation au président pour la sélection et la passation des marchés.

### **4 – CONSULTATION POUR LE MARCHÉ DE MAINTENANCE ET D'HEBERGEMENT DU PORTAIL CARTOGRAPHIQUE X'MAP**

Le Président rappelle aux membres du comité syndical qu'au vu du caractère spécifique de l'objet du marché et que l'opérateur économique susceptible de répondre doit détenir les droits d'exclusivité de ces logiciels, ces consultations ont été lancées sous la forme de marchés sans publicité, ni mise en concurrence préalables.

**DECISION :** le comité syndical donne délégation au président pour la sélection et la passation des marchés.

## **POINT SUR LES PROJETS ET ACTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

Sébastien GIRAUD présente la nouvelle charte signalétique découlant de la marque Auvergne lancée par l'OTC Combrailles Auvergne Tourisme (en présence des Cabinets d'études Alliances Consultant et Jérôme Moulin Consultant).

**DECISION :** le comité syndical valide la charte signalétique

Des informations sont également données relatives au futur topoguide Chamina, à l'espace VTT et sur la structuration de la randonnée pédestre et la création d'une boucle itinérante équestre sur le territoire des Combrailles. Les informations détaillées de chaque sujet figurent dans le dossier d'assemblée générale.

## **INFORMATION SUR LA CONVENTION SMADC ET SIRB**

Le Président informe les membres du comité de cette convention qui a été signée pour accompagner le SIRB dans sa démarche de valorisation de son patrimoine touristique (convention qui figure dans le dossier d'assemblée).

## **AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'ENTENTE LEADER PUY-DE-DOME**

Le Président rappelle aux membres du comité syndical qu'au vu du caractère spécifique de l'objet du marché et que l'opérateur économique susceptible de répondre doit détenir les droits d'exclusivité de ces logiciels, ces consultations ont été lancées sous la forme de marchés sans publicité, ni mise en concurrence préalables.

**DECISION :** le comité syndical approuve à l'unanimité cette proposition d'avenant n°2 à la convention d'entente telle qu'elle figure dans le dossier d'assemblée.

## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### **CREATION D'UN POSTE DE CHARGE(E) DE MISSION ANIMATION TERRITORIALE EN SANTE MENTALE**

065-256301375-20241218-DGS20241204-DE  
DECISION : le comité syndical à l'unanimité décide de créer un poste de chargé(e) de mission « Animation territoriale en santé mentale », à temps complet (35h00 hebdomadaires) sur le grade d'attaché territorial, dans le cadre de la loi n°84-53 du 26/01/1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article L.332-8 1°, dit que ce poste sera pourvu par un(e) contractuel(le), pour la durée du financement de celui-ci, renouvelable. La personne recrutée sera rémunérée en référence à l'échelle indiciaire des attachés territoriaux (catégorie A).

## BUDGETS PREVISIONNELS 2025 DU SSIAD, DE L'ESA ET DE LA PFAR

### **A - BUDGET PREVISIONNEL 2025 SSIAD**

Le projet de Budget Prévisionnel 2025 du SSIAD est présenté à moyens constants - 101 places (97 PA + 4 PH) pour un budget de fonctionnement de **1 835 381.17 €**, dont **1 744 736.01 €** de dotation globale de fonctionnement de l'ARS

### **B - BUDGET PREVISIONNEL 2025 ESA**

Le projet de Budget Prévisionnel 2025 de l'ESA est présenté à moyens constants - 10 places pour un budget de fonctionnement de **215 130.72 €**, dont **210 312.80 €** de dotation globale de fonctionnement par l'ARS.

### **C - BUDGET PREVISIONNEL 2025 PFAR**

Le Budget Prévisionnel 2025 de la PFAR est établi pour un montant de **131 682.04 €** dont **129 177.04€** de dotation globale de fonctionnement de l'ARS.

**DECISION** : le comité syndical, à l'unanimité, approuve les budgets primitifs 2025 du SSIAD, de l'ESA et de la PFAR.

Le Président informe l'assemblée que la Carte aux Trésors sera diffusée au cours de l'été 2025 et que le Tour de France passera dans les Combrailles le 14 juillet 2025 à LOUBEYRAT.

**ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2024  
A ST-PIERRE LE CHASTEL**

**AR Prefecture Liste des Présents**

063-256301375-20241218-DCS20241204-DE

Reçu le 13/01/2025

Publié le 13/01/2025

<b>COMMUNES</b>	<b>DELEGUES PRESENTS</b>
Ayat-sur-Sioule	Jean-Claude BELLARD
Biollet	Claude CHAMBON
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Bromont Lamothe	Anthony LEROY
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Cisternes la Forêt	Christophe FEUILLADE
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
Fernoël	Pascal GAULON
Giat	Dominique BARBARIN BADIÈRE
Gimeaux	Aurélie LAFAY
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
Jozerand	Jean-Luc PORTE
La Goutelle	Ida GIRAUD
Landogne	Claude COLLANGE
Lastic	Francis BOUYOUX
Le Quartier	Annelise DURON
Les Ancizes Comps	Annie GARRACHON
Lisseuil	André BROMONT
Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEAUX
Montfermy	Daniel CONDAT
Moureuille	Hélène VERNADAT
Pontaumur	Charles CARRIAS
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Prompsat	Hubert CHAPUT
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Queuille	Stéphane CANUTO
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Saint-Avit	Nelly CHEFDEVILLE
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint-Georges-de-Mons	Maryse LEFOUR
Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Hilaire les Monges	Patrick ROCHETTE
Saint-Jacques d'Ambur	Dominique MONNEYRON
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Pierre-le-Chastel	Marc TARDIF
Saint-Sulpice	Christian ERAGNE
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Servant	Sylvain DURIN
Tortebesse	Gilles BOULAY
Verneugheol	Bernard THOMAS
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA
Youx	Olivier GLOWACKI
<b>COMMUNAUTES DE COMMUNES</b>	<b>DELEGUES PRESENTS</b>
Chavanon Combrailles et Volcans	Yannick BONY Janette VIALETTE-GIRAUD Frédéric SABY
Combrailles Sioule et Morge	Sébastien GUILLOT

	Pays de Saint-Eloy	Gérard VENEULT Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL
<b>AR Prefecture</b>		
063-256301375-20241218-DCS20241204-DE Reçu le 13/01/2025 Publié le 13/01/2025		<b>CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX PRESENTS</b>
Canton de Saint-Georges-de-Mons Canton de Saint-Georges-de-Mons Canton de Saint-Ours		Grégory BONNET Clémentine RAINEAU Cédric ROUGHEOL

### **Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :**

Ars-les-Favets	Beauregard Vendon (excusés)
Bourg-Lastic (excusés)	Briffons (excusés- <b>POUVOIR</b> )
Bussièrès-près-Pionsat (excusée)	Buxières-sous-Montaigut
Charensat (excusée)	Châteauneuf les Bains (excusés)
Château-sur-Cher	Combrailles (excusé)
Combronde (excusés)	Davayat (excusé)
Durmignat (excusée)	La Celle d'Auvergne (excusé)
La Cellette (excusée)	La Cruzille
Lapeyrouse (excusée – <b>POUVOIR</b> )	Loubeyrat (excusé)
Manzat (excusés)	Marcillat (excusés)
Menat (excusées)	Messeix (excusé)
Miremont (excusé)	Montcel (excusée – <b>POUVOIR</b> )
Neuf-Eglise (excusée)	Pionsat (excusés)
Pouzol (excusée)	Prondines (excusés – <b>POUVOIR</b> )
Saint-Angel (excusé)	Saint-Eloy les Mines (excusés)
Saint-Etienne-des-Champs (excusée)	Saint-Germain-près-Herment (excusé)
Saint-Hilaire-Près-Pionsat (excusé - <b>POUVOIR</b> )	Saint-Julien-la-Geneste (excusé)
Saint-Maigner (excusée)	Saint-Maurice-près-Pionsat
Saint-Pardoux (excusé)	Saint-Priest-des-Champs (excusée)
Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)	Saint-Rémy-de-Blot (excusés)
Sauvagnat (excusé)	Savennes (excusée)
Teilhède (excusé)	Teilhet (excusé)
Tralaigues (excusées)	Vergheas (excusé)
Virlet (excusée)	Vitrac (excusé)
Yssac-la-Tourette (excusé)	

### **Communautés de communes :**

Monsieur Julien PERRIN, excusé-**POUVOIR**  
Monsieur Laurent DUMAS, excusé

### **Conseillers Départementaux excusés ou absents :**

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)  
Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Eloy les Mines (excusé)  
Madame Jocelyne LELONG, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Eloy-les-Mines (excusée)  
Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale, du Canton de St-Ours (excusée)